

## DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 26 JANVIER 2024

N° 2024-01-12

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six janvier à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du dix neuf janvier deux mille vingt-quatre, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Nombre de délégués

En exercice : 27

Présents (mini 9) : 10

Nombre de voix

En exercice : 36

Présentes : 11

Exprimées par pouvoirs : 13

**Total (mini 19) : 24**

**Quorum atteint**

**Délégué-es présents-es**

**1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes  
(porteur de 2 voix)**

Didier-Claude BLANC

**9 représentants des communes, EPCI et villes-portes  
(porteurs d'1 voix chacun)**

Philippe CAHN, Gilles CREMILLIEUX, Jean-Jacques MONPEYSSEN,  
Nicole PELOUX, Pascale ROCHAS, Frédéric ROUX, Christelle  
RUYSSCHAERT, Lionel TARDY, Danielle TOUCHE.

**Délégué-es excusé-es ayant donné pouvoir :**

Claude AURIAS à Didier-Claude BLANC, Jean-François PERILHOU à  
Philippe CAHN, Vincent JACQUEMART à Gilles CREMILLIEUX, Nicolas

DARAGON à Nicole PELOUX, Éric RICHARD à Pascale ROCHAS, Laurent CHAREYRE à Frédéric  
ROUX, Agnès ROSSI à Christelle RUYSSCHAERT, Marlène MOURIER à Danielle TOUCHE.

**Assistait en visioconférence (sans droit de vote) :** Roland PEYRON.

**Délégué-e excusé-e :** Sébastien BERNARD, Jean-Christophe CAMP, Pierre COMBES, Corinne  
MOULIN, Kevin QUEYREL, Michel ROLLAND, Gérard TENOUX, Yann TRACOL.

\*\*\*\*\*

Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 14 heures.

Monsieur Gilles CREMILLIEUX est nommé secrétaire de séance

## Objet : Bilan des retours sur l'appel à manifestation d'intérêt relatif aux événements 2024 et poursuite en 2025

Délibération sans incidence financière

### Rapport :

La Présidente expose,

Conformément à la délibération n°2023-11-11 du bureau syndical, en date du 06 octobre 2023, le syndicat mixte du Parc a lancé un appel soutien visant à définir la liste des événements qui pourraient être accompagnés par le Parc jusqu'au printemps 2025 ainsi que les modalités d'accompagnement. Celles-ci varient en fonction d'une évaluation fondée sur le référentiel approuvé en bureau syndical du 6 octobre 2023.

Cet appel à soutien se présentait sous la forme d'un questionnaire qui a été diffusé aux mairies du territoire du Parc, aux Offices de Tourisme, aux partenaires techniques et aux associations ayant déjà sollicité le syndicat mixte pour un appui à l'organisation d'événements. En fonction des réponses apportées par le porteur de projet, un total de points permet d'apprécier le lien avec la Charte et la feuille de route du Parc ainsi que le degré d'écoresponsabilité de la manifestation. Il propose également des pistes pour rendre la manifestation plus vertueuse et écoresponsable.

Les porteurs de projets ont eu du 11 octobre au 30 novembre 2023 pour répondre à l'appel à manifestation d'intérêt. 28 ont exprimé leur volonté d'être soutenus par le syndicat mixte du Parc, dont la liste est annexée à la présente délibération.

Il vous est proposé de confier l'attribution du détail d'accompagnement du syndicat mixte aux membres du comité de pilotage « communication » via une consultation écrite. Ce comité de pilotage a été créé par délibération n°2023-11-11, il est composé comme suit :

Membres du comité de pilotage « communication »
Nicole PELOUX - présidente
Didier-Claude BLANC – vice-président finances, diversification des ressources et communication
Pascale ROCHAS – vice-présidente jeunesse, culture et métiers d'art
Jean-Christophe CAMP – vice-président innovation, évaluation et mobilisation citoyenne
Gilles CREMILLIEUX – vice-président Histoire, patrimoines et paysages

S'agissant d'une première année de mise en œuvre, un bilan intermédiaire sera présenté en Bureau syndical avant le lancement du prochain appel à soutien, notamment pour adapter le référentiel le cas échéant.

### Délibération :

- ◆ Vu la délibération n° 2023-11-11 présentant le « référentiel événement » et les conditions d'application de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « événements Parc » adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés le 06 octobre 2023 ;
- ◆ Considérant la Charte du Parc et ses mesures 1.1 : connaître et préserver la biodiversité du territoire, 2.1 « Développer et promouvoir une agriculture de massif diversifiée de qualité », 2.2 « développer et promouvoir un tourisme durable qui s'inscrit dans le paysage et l'art de vivre le territoire », 3.3 « rééquilibrer l'offre culturelle pour en favoriser l'accès » et 3.4 « faire reconnaître le Parc comme fédérateur des politiques territoriales » ;
- ◆ Considérant les recommandations stratégiques en termes de communication validées par le Bureau Syndical du 25/02/2022, dont notamment « renforcer le lien avec le public et créer la



rencontre » et « accroître la notoriété du syndicat mixte du Parc et développer la notoriété de nos services » ;

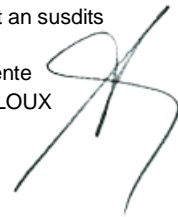
- ◆ Considérant le tableau des réponses à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « événements Parc » annexé à la présente délibération ;

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Valide** l'accompagnement des porteurs de projet événementiel ayant répondu à l'appel à manifestation d'intérêt et dont le score final justifie une mobilisation du syndicat mixte du Parc ;
- **Décide** de confier l'attribution du détail d'accompagnement du syndicat mixte au comité de pilotage « communication ».
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

La Présidente  
Nicole PELOUX



## Annexe : tableau des réponses à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « événements Parc »

### Rappel niveaux de soutien :

Niveau 1 Moins de 33 points = moins de 40 % d'écoresponsabilité	Niveau 2 De 34 à 58 points = de 40 à 71 % d'écoresponsabilité	Niveau 3 De 59 à 82 points = plus de 72 % d'écoresponsabilité
L'événement n'est pas suffisamment écoresponsable	L'événement est écoresponsable	L'événement est exemplaire
Conditions de soutien		
Si l'événement n'est pas en contradiction avec les valeurs de la Charte et favorise la découverte des Baronnies provençales, le Parc peut prêter du matériel que les organisateurs viendront récupérer à la Maison du Parc ( <i>sous réserve de disponibilité, réservation à effectuer en amont</i> ). ½ à 1 journée d'ingénierie d'un agent du Parc peut être mobilisée pour réaliser un audit de l'évènement et apporter un / des conseils d'amélioration de l'évènement pour les années suivantes.	Conditions de soutien du niveau 1.  Le Parc apporte un appui à la communication : visibilité sur l'agenda du site internet, visibilité sur les réseaux sociaux et la newsletter grand public, mise à disposition de l'outil de gestion des réservations, possibilité d'afficher le logo « manifestation écoresponsable » sur les outils de communication, prêt d'une exposition et/ou d'un outil pédagogique. Ce temps d'accompagnement pour la partie communication correspond à à ½ journée de mobilisation d'un agent du Parc. Mobilisation d'un·e élu·e du syndicat mixte du Parc.	Conditions de soutien des niveaux 1 et 2.  Présence d'un agent du Parc et/ou d'un stand du Parc ET/OU animation par un agent du Parc si un objectif précis en justifie la présence. Rédaction et envoi d'un communiqué à la presse locale

Evénements pour lesquels la tenue d'un stand Parc est demandée.

Manifestation	Thème	Date	Lieu	Niveau de soutien et détail demande du porteur de projet
Atelier éducatif	Education	20 mars 2024	A définir	<b>Niveau 2</b> <i>Communication</i>
Ateliers zéro déchets	Associatif	23 mars 2024	Nyons	<b>Niveau 2</b> <i>Communication</i>
Conférence ABC	Faune et flore	30 mars 2024	La Roche sur le Buis	<b>Niveau 3</b> <i>Communication</i> <i>Stand Parc</i>
Festif bal folk	Culturel	06 avril 2024	Ballons	<b>Niveau 3</b> <i>Communication</i>
Trail	Activité sportive	07 avril 2024	Buis-les-Baronnies	<b>Niveau 3</b> <i>Communication</i> <i>Matériel</i> <i>Exposition/outil pédagogique</i>



				<i>Pas de stand</i>
Cyclo	Activité sportive	19 avril 2024	Buis-les-Baronnies	<b>Niveau 3</b> <i>Communication</i> <i>Matériel</i> <i>Exposition/outil</i> <i>pédagogique</i> <i>Stand Parc</i>
Trail	Activité sportive	28 avril 2024	Sisteron	<b>Niveau 3</b> <i>Rapport d'incidence</i> <i>Pas de communication</i> <i>Pas de stand</i>
Fête des vautours	Faune et flore	10 mai 2024	Villeperdrix	<b>Niveau 3</b> <i>Communication</i> <i>Matériel</i> <i>Exposition/outil</i> <i>pédagogique</i> <i>Stand Parc</i>
Bien-être	Associatif	25 mai 2024	Rosans	<b>Niveau 3</b> <i>Communication</i> <i>Matériel</i> <i>Exposition/outil</i> <i>pédagogique</i> <i>Stand Parc</i>
Conférence ABC	Faune et flore	26 mai 2024	Saint-Pierre-Avez	<b>Niveau 2</b> <i>Communication</i>
Championnats de France de Trail	Activité sportive	15 juin 2024	Serres	<b>Niveau 3</b> <i>Communication</i> <i>Matériel</i> <i>Exposition/outil</i> <i>pédagogique</i> <i>Stand Parc</i>
Fête du Tilleul	Culturel	15 juin 2024	Cornillon-sur-l'Oule	<b>Niveau 3</b> <i>Communication</i> <i>Matériel</i> <i>Exposition/outil</i> <i>pédagogique</i> <i>Stand Parc</i>
Conférence ABC	Faune et flore	28 juin 2024	Saint-Pierre-Avez	<b>Niveau 2</b> <i>Communication</i>
Concert	Culturel	16 juillet 2024	Lachau	<b>Niveau 2</b> <i>Communication</i>
Balade artistique	Culturel	20 juillet 2024	Venterol	<b>Demande de soutien financier</b>
Exposition artistes	Culturel	21 juillet 2024	L'Épine	<b>Niveau 3</b> <i>Communication</i> <i>Matériel</i>
Artisanat local	Culturel	15 août 2024	Garde-Colombe	<b>Niveau 3</b> <i>Communication</i> <i>Matériel</i> <i>Exposition/outil</i> <i>pédagogique</i> <i>Stand Parc</i>



F(ê)te de la vannerie	Culturel	16 août 2024	Barret-sur-Méouge	<b>Niveau 3</b> Communication Stand Parc
Trail	Activité sportive	27 août 2024	Rosans	<b>Niveau 2</b> Communication Matériel
La Drômoise	Activité sportive	13 septembre 2024	La Motte-Chalancon	<b>Niveau 3</b> Communication Exposition/outil pédagogique Stand Parc
Foire aux courges	Culturel	14 septembre 2024	L'Épine	<b>Niveau 2</b> Communication Matériel
Randonnée	Activité sportive	22 septembre 2024	Buis-les-Baronnies	<b>Niveau 3</b> Communication Matériel
Festival Nuée	Culturel	28 septembre 2024	Vallée de l'Ennuyé	<b>Niveau 3</b> Communication Matériel Exposition/outil pédagogique Stand Parc
Trail	Activité sportive	12 octobre 2024	Nyons	<b>Niveau 2</b> Communication Matériel
Trail	Activité sportive	20 octobre 2024	Rosans	<b>Niveau 3</b> Communication Matériel Stand Parc
Marché aux fruits anciens	Terroir et savoir-faire	26 octobre 2024	Orpierre	<b>Niveau 3</b> Communication Matériel Exposition/outil pédagogique Stand Parc
Trail	Activité sportive	02 novembre 2024	Buis-les-Baronnies	<b>Niveau 3</b> Communication Matériel Exposition/outil pédagogique Stand Parc
Sérénades en Baronnies	Culturel	11 novembre 2024	Buis-les-Baronnies	<b>Niveau 2</b> Communication

